



**FSDL**

**UNECD**  
Union Nationale des Etudiants  
en Chirurgie Dentaire



**Union**  
DENTAIRE

--- COMMUNIQUE DE PRESSE ---

*Nantes, le 7 décembre 2021*

## **Création de sites de formation en odontologie : un projet opaque et contestable**

Le 2 décembre, le Premier Ministre Jean Castex annonçait “la création de 8 nouveaux sites universitaires de formation en odontologie, soit sous forme d’Unités de Formation et de Recherche, soit sous forme d’antennes [...] pour la plupart dès la rentrée 2022”. Cela pour répondre à l’augmentation de 14% des étudiants en odontologie décidée par l’arrêté publié en septembre au sujet des objectifs de professionnels de santé à former.

L’UNECD est favorable à l’ouverture de nouvelles UFR, notamment pour mettre fin à l’engorgement des 15 UFR existantes, mais également afin de proposer une meilleure répartition des lieux de formation sur le territoire. Néanmoins, face à cet engagement des ministères, **L’UNECD alerte sur les dangers qu’il représente**. Tout d’abord, cette décision est prise avant même la publication du rapport de l’IGESR (Inspection Générale de l’Education, du Sport et de la Recherche) qui doit présenter un véritable état des lieux de la formation en odontologie. De plus, aucune concertation n’a été réalisée sur ces projets d’ouverture auprès des acteurs de la profession, de l’enseignement ou même du monde étudiant. Ce plan implique pourtant **des changements conséquents avec un délai trop court pour une mise en place sereine**.

La formation en odontologie souffre actuellement d’un **manque cruel de moyens humains et matériels tant sur les sites universitaires qu’hospitaliers**. Le corps enseignant est, lui aussi, limité dans les 15 lieux de formation existants : la carrière hospitalo-universitaire attire de moins en moins les chirurgiens-dentistes, la disparition de l’exercice à temps partiel en est par ailleurs une des raisons. Il semble difficile de recruter un certain nombre d’encadrants qualifiés dans ce temps restreint, sans impacter les UFR actuelles. L’ouverture de lieux supplémentaires pourrait entraîner une dégradation inacceptable de la qualité de l’encadrement.

**L’UNECD et les acteurs de la profession demandent :**

- une clarification du plan proposé par les ministères, ainsi qu’une **présentation détaillée de l’ensemble des projets** de création de lieux de formation associés ;
- la transmission du rapport de l’IGESR aux acteurs concernés, leurs **consultations sur ces mesures et les propositions locales** ;
- des investissements massifs sur les projets proposés ainsi que sur les lieux de formations universitaires et hospitaliers déjà existants.

L’UNECD ne saurait tolérer que ce projet mette à mal la qualité de la formation en odontologie et, à travers elle, le bien-être des étudiants et futurs étudiants en chirurgie dentaire.

**Avec le soutien de :**

Conférence des Doyens en Odontologie  
Chirurgiens-Dentistes de France  
Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux  
Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes  
Union Dentaire  
Association Dentaire Française

**Contact presse**  
Maxellende FOURNIER  
Secrétaire Générale  
[secretaire@unecd.com](mailto:secretaire@unecd.com)  
06.40.48.68.66